



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SCCPAT

Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol

lieu-dit « Plancheix » – 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

déposée par la SARL GDSOL 19

dont le siège social est situé 50 rue Etienne Marcel - 75002 PARIS

Par arrêté n° BE-2023-10-02 du 19 octobre 2023 une enquête publique est organisée sur le projet susvisé, sur une durée de 30 jours pleins et consécutifs du **mardi 14 novembre 2023 à 8h30 au mercredi 13 décembre 2023 à 17h.**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES.

Le tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Alain LAUMON en qualité de commissaire enquêteur et M. Alain BERON en qualité de commissaire enquêteur suppléant qui n'interviendra qu'en cas de remplacement.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les conditions suivantes :

- sur support papier : à la mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES (24660), avenue du Général de Gaulle aux heures d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- sur un poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES aux horaires d'ouverture de la mairie.
- sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Enquêtes publiques.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations et propositions du public peuvent être adressées à l'attention de M. le commissaire enquêteur :

- par voie postale à la mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES - avenue du Général de Gaulle - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition du public et consultables au siège de l'enquête.

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-ep2023-gdsol19@dordogne.gouv.fr

Les observations transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES pour recevoir ses observations écrites et orales les jours et horaires suivants :

Dates	Horaires
mardi 14 novembre 2023	9h - 12h
jeudi 23 novembre 2023	14h - 17h
lundi 27 novembre 2023	9h - 12h
vendredi 8 décembre 2023	14h - 17h
mercredi 13 décembre 2023	14h - 17h

Toute information technique sur le projet peut être demandée auprès :

- de la Direction Départementale des Territoires - Service Urbanisme Habitat Construction - Pôle Urbanisme - cité administrative - 24024 PÉRIGUEUX CEDEX - tél : 05.53.45.56.00.
- de la SARL GDSOL 19 à M. Guillaume CASTELLAZZI, chef de projets développement - ZAC Via Domitia - 210 rue de la Roussataïo - 34740 VENDARGUES - tél : 06 25 46 59 58 - email : guillaume.castellazzi@gdsolaire.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES, siège de l'enquête et sur le site internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette procédure, la décision sera prise par le préfet de la Dordogne par un arrêté préfectoral de permis de construire ou de refus.